

Déclaration CSE- 17 septembre 2026- SNEP FSU

Monsieur le Ministre,

L'EPS a fait la preuve de son utilité sociale : elle est un enjeu de santé, dans tous les sens du terme, et de démocratisation de la culture sportive et artistique. La future publication des programmes collège peut être un tournant, et un marqueur fort de développement de cette culture dans le dynamisme post Jeux Olympiques.

Elle permet d'apprendre à nager à l'heure où la noyade reste la première cause de mortalité accidentelle chez les moins de 15 ans en augmentation de 14% cet été. Or un élève sur six entre en 6ème sans savoir nager en sécurité et jusqu'à un sur trois dans les collèges les plus défavorisés. Pour beaucoup d'enfants, l'école est le seul endroit où ils apprendront à nager, et pour cela, des moyens doivent être consacrés.

Pour autant, l'écriture des programmes d'EPS autour de 4 champs d'apprentissage désorganise la discipline et supprime toute exigence de savoir.

En effet les programmes actuels indiquent qu'« *un champ d'apprentissage délimite un contexte de pratique physique correspondant à une façon d'être et d'agir spécifique.* ». Mais comment concevoir que le champ 1 qui regroupe des APSA telles la natation et l'athlétisme soit organisé ainsi ? Visiblement, qu'on évolue dans l'eau ou non ne différencie pas les apprentissages.

Pire, ce niveau de généralisation permet à un collège de choisir entre la natation et l'athlétisme, les arts ou la gym, le tennis de table ou le rugby. Laisser chaque enseignant décider seul de ce que ses élèves doivent savoir, ce n'est pas de la liberté pédagogique : c'est une source d'inégalités. Imagine-t-on le professeur de mathématiques choisir d'enseigner Thalès ou Pythagore selon sa sensibilité, sa formation, ou les caractéristiques de ses élèves ?

Monsieur le Ministre, nous sommes à un moment clé et il est temps de revenir à des savoirs spécifiques attendus, a contrario des tests de condition physique ou de l'APQ. Sans tout réécrire, 8 groupes d'activités, retravaillés et repensés, pourraient servir de base concrète à la programmation en EPS, en lieu et place des champs qui créent de la confusion. Cela donnerait sens à votre engagement dans « l'École au cœur » et à la revalorisation des sports collectifs.

C'est une ambition que nous souhaitons redonner à l'EPS.